



Justificatif de perte d'emploi pour réduction de préavis

Par **harlan68**, le **13/07/2009** à **19:30**

Bonjour,

Je suis bailleur et mon locataire m'a donné son préavis de départ réduit à un mois en raison d'une perte d'emploi.

Sachant que je ne peux pas faire confiance à l'employeur de mon locataire pour vérifier qu'il s'agit effectivement d'une perte d'emploi et non pas d'une démission, existe-t-il un autre moyen pour le vérifier que de demander confirmation à l'employeur ?

Merci d'avance pour votre aide.